COMITÉ DE FRANCISATION DU CONSEIL QUÉBÉCOIS
RAPPORT AU CONSEIL QUÉBÉCOIS
NOVEMBRE 2018 – FAIRMONT LE CHÂTEAU FRONTENAC

Depuis la dernière assemblée du Conseil québécois en mai dernier, le comité s'est réuni le 22 septembre 2018 au bureau d'Unifor.

La première capsule vidéo réalisée par le comité de francisation sur le thème : « Travailler en français sauve des vies » vous est présentée aujourd'hui. La vidéo illustre bien les risques présents dans le secteur de l'automobile, mais ces risques sont présents dans presque tous les milieux lorsque les documents de travail, les manuels d'entretien, les guides d'opération des machines ou les fiches signalétiques ne sont pas disponibles en français. Cette vidéo est disponible pour toutes les sections locales qui veulent faire de la sensibilisation auprès de leurs membres en lien avec la santé et la sécurité en milieu de travail.

Le comité de francisation a aussi contacté Marc-André Paré pour lui demander si cette vidéo pouvait être présentée lors de la prochaine rencontre du comité Santé, Sécurité et Environnement le 2 février 2019 ou lors du colloque qui aura lieu en mars prochain.

Le comité de francisation a comme projet de contacter la présidente ou le président de chaque comité pour discuter de la possibilité que les membres du comité de francisation puissent assister à au moins une rencontre de chacun des comités du Conseil québécois pour présenter leur mandat et établir des alliances avec ces comités sur des sujets communs.

La formation destinée aux membres des comités de francisation en région n'est pas offerte dans le programme d'éducation d'Unifor cette année. Les membres des comités de francisation peuvent toujours s'inscrire à la formation *Le rôle syndical dans les comités de francisation* offerte dans le programme d'éducation de la FTQ en 2018-2019. Cette formation sera donnée à Montréal par Rima Chaaban et Jean Binet aux dates suivantes :

- 30 janvier 2019
- 19 avril 2019

Pour que cette formation soit donnée en région, il faut en faire la demande au service de l'éducation de la FTQ. Le but de ces formations est d'outiller les représentants syndicaux lorsqu'ils participent aux rencontres du comité de francisation de leur entreprise et leur permettre de réaliser leur mandat qui est de faire du français la langue normale et habituelle du travail.

Les prochaines rencontres du comité de francisation auront lieu aux dates suivantes :

- 8 décembre 2018, dans les bureaux de la section locale 522 à Ville St-Laurent
- 9 février 2019
- 13 avril 2019
- 7 septembre 2019
- 9 novembre 2019

Si vous souhaitez discuter d'un thème précis lors de ces rencontres, vous pouvez envoyer un courriel à cet effet aux membres du comité.

Le rôle du comité de francisation est de **sensibiliser**, **informer** et **mobiliser** les syndiqués pour promouvoir l'usage du français comme langue usuelle de travail dans leur entreprise conformément aux dispositions de la *Charte de la langue française*.

Le comité a aussi comme rôle d'informer et mobiliser les syndiqués pour promouvoir l'usage du français comme langue usuelle de travail dans les entreprises privées de compétence fédérale au Québec non assujetties à la *Loi sur les langues officielles*.

Pour ce faire, le comité peut offrir un service-conseil et proposer des actions concrètes visant à acheminer les revendications des membres des sections locales au comité de francisation de leur entreprise.

Vous trouverez dans vos trousses le feuillet produit par la FTQ résumant ce qu'est le droit de travailler en français au quotidien et quelles sont les dispositions de la Charte de la langue française qui s'appliquent dans nos milieux de travail. Je vous invite à le consulter et à vous y référer fréquemment. C'est un document extrêmement utile qui peut servir de guide pour débuter son mandat au sein du comité de francisation de votre entreprise.

N'hésitez surtout pas à nous contacter si vous avez des questions en lien avec la francisation de vos milieux de travail, nous sommes là pour ça.

Rappelez-vous : travailler en français est un élément essentiel à la sécurité de nos membres !

Solidairement,

Lucie Pratte
Présidente